

52

Monsieur

29 By 11:2

Vous verrez par la réponse que l'amy fera a l'aduis qu'on  
 lui a donné du prescur qu'il l'a receu des dimanche dernier. je n'ay  
 pas manqué de l'accompagner d'assurances pour l'aveuir en cas de  
 continuation de service. L'on seroit bien heureux si on s'en pouvoit passer,  
 comme l'on fera apres la sentence, et le reglemem des affaires sur le lieu par  
 ce que c'est un homme qui ne se contente pas de peu, et qui pretend tirer  
 toute la subsistence de vie' costé; et qui ne se peut pas faire ce me semble.  
 Il m'a monstré ce matin la seconde consultation que l'on a faite icy sur  
 la succession en la principauté d'Orange, les advocats l'ont decidé selon la  
 droit cecin, et disent que les Loix Romaines font succeder la mere a l'enfant,  
 faute de frere ou de soeur, sans toucher au droit feodal, ou a la souveraineté.  
 M. de la Vieuille même a dit qu'il en étoit détrompé, et que les advocats lui  
 auroyent dit que la L. R. n'y pouvoit rien pretendre, qu'il tacheroyt de  
 détromper aulty M. de Heembler: y adjoutant que M. la L. S. gagnera  
 toujours par la chicane, et qu'il faut trouver moyen de se mettre en  
 possession. Hoc opus, hic labor. Luy qu'a la Cour de Peues

je n'aye eu aue' gratification que le paiement de mes gages, je ne puisse  
 par d'être infiniment obligé a ceux qui me l'ont procuré, et tacheray de  
 la reuoguer par mes tres humble services. Quand on payera les 800 et  
 je vous supplie d'en donner la moitié a mon frere, et de croire que je

Monsieur

de Paris ce 10 feur.  
1652

Le tres humble et tres obéissant serviteur  
 M. de Heembler

20/10/17

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



Monsieur

Monsieur Huygens Chr Seigneur de  
Lutichem Conseiller de Monseigneur le  
Prince d'Orange et Secrétaire des  
Commandes de S. A. a la Haye

